N° de P.O.: AC5100901

# Plaine de vacances de Bernissart Projet pédagogique

## Introduction - Pourquoi adopter un projet pédagogique ?

Une plaine de vacances, c'est un lieu de projets, d'espaces dynamiques où tout doit être mis en œuvre pour assurer un accueil de qualité et une animation épanouissante pour les enfants en vacances. L'objectif de la plaine de vacances va donc bien au-delà de la simple surveillance. Il est dès lors indispensable de poser un cadre commun visant à accueillir les enfants dans les conditions les plus adaptées que possibles à leurs besoins.

Le présent projet pédagogique se veut être :

- un lien entre les parents et l'équipe afin de prendre connaissance de l'organisation de la plaine;
- un outil pour que les animateurs puissent construire leur projet d'animation en partant d'une base commune, et ce en fonction des réalités de terrain.

Il sert donc à indiquer dans les grandes lignes « la philosophie » de la plaine de vacances.

Ce projet pédagogique contient les grands principes d'animation qui devront guider les animateurs à construire leur projet d'animation en partant d'une base commune; les objectifs poursuivis par la plaine, et les moyens qui sont mis à disposition. Ainsi une méthodologie (= manière de procéder pour atteindre les objectifs avec les moyens dont on dispose) devra être appliquée dans l'organisation concrète des activités.

Il convient de distinguer le projet pédagogique du règlement d'ordre intérieur qui y est joint. Ce dernier concerne l'organisation pratique de la plaine et contient les différentes règles à respecter pour que la plaine se déroule dans de bonnes conditions.

Le projet pédagogique et le règlement d'ordre intérieur sont le fruit d'une réflexion qui s'est construite sur base de l'expérience acquise au cours des plaines précédentes ; ainsi que sur les besoins particuliers de notre public. Ils pourront s'enrichir des remarques et commentaires éventuels des parents, de l'équipe et des enfants.

## I. Les grands principes d'action

#### Oui à la solidarité!

La plaine de vacances participe à la socialisation de l'enfant dans une perspective de solidarité et d'ouverture à l'autre.

#### Non à toute forme de discrimination!

Les activités de la plaine sont ouvertes à tous sans restriction ni distinction de niveau social, de sexe, de race, de religion, de handicap...

### Oui au respect!

La politesse, la cordialité et le respect vis a vis de l'enfant et de sa famille, des animateurs/trices, et de toute autre personne présente sur le site de la plaine sont des règles de vie considérées comme élémentaires.

#### Non à toute forme de violence!

Si un enfant manque de discipline, s'il ne respecte pas une consigne donnée par un membre de l'équipe d'animation, il sera fait preuve de psychologie pour amener l'enfant à modifier son comportement. Souvent, le manque de discipline d'un enfant trouve sa source dans une difficulté à s'adapter à la vie de groupe. Il est donc primordial d'instaurer un dialogue, une relation de confiance avec l'enfant de façon à privilégier son intégration au groupe. Toute forme de violence, physique ou verbale, devra impérativement être bannie.

#### Oui à l'écoute!

Dans l'organisation des activités, l'équipe d'animation tiendra compte du rythme individuel de chaque enfant, de ses spécificités et de ses souhaits. Il est important que les animateurs aident chaque enfant à trouver sa place au sein du groupe. L'ésuipe tiendra également compte des remarques éventuelles des parents lorsque celles-ci seront jugées pertinentes.

#### Oui à l'autonomie!

La participation active de chaque enfant dans le choix, dans l'organisation et dans le déroulement des activités sera favorisée. L'apprentissage de l'autonomie passe souvent par une responsabilisation de l'enfant (dans l'ensemble de la vie au sein de la plaine).

#### Oui à l'exploration!

La plaine de vacance doit être un lieu de découverte pour l'enfant. Cette notion de « découverte » doit s'entendre dans son sens le plus large incluant la découverte de son environnement, la découverte des autres, la découverte de soi, de son imaginaire,...

#### Oui à la créativité et à l'imagination!

La créativité et l'imagination de l'enfant seront stimulées. Les activités inventées par les enfants feront l'objet d'une attention particulière.

## II. Les objectifs

## Objectif général

L'objectif général de la plaine est d'assurer un accueil de qualité, axé sur le bien-être et l'épanouissement de l'enfant, qui lui permette, à travers la pratique de sports et d'activités diversifiées :

- de devenir plus autonome ;
- de développer des relations sociales, d'aller à la rencontre de l'autre ;
- de se développer physiquement, d'expérimenter des disciplines sportives nouvelles ;
- d'explorer et de découvrir son milieu de vie, d'apprendre à connaître et à respecter la nature ;
- d'explorer son imaginaire, de s'exprimer, de rêver, de créer, ...

L'aspect ludique (le jeu), la recherche du divertissement et de l'amusement de l'enfant restent bien entendu des objectifs prioritaires : « la plaine de vacances, c'est pas l'école». Il est important de permettre aux enfants de vivre de réels moments de détente.

# Objectifs spécifiques aux activités

Proposer aux enfants, des activités adaptées à leur âge, à leurs besoins et leurs envies, tout en respectant les règles de sécurité. Au travers de ces activités, et à des degrés divers un ou plusieurs des objectifs suivants sont visés. Ceux-ci étant cités à titre d'exemples :

- Apprendre à vivre et à jouer ensemble,
- Développer la solidarité,
- Favoriser les liens sociaux et multiculturels : apprendre à accepter l'autre avec ses ressemblances et ses différences,
- S'épanouir en développant le sens de la responsabilité,
- Abolir la violence dans la pratique du sport,
- Développer l'aspect ludique des jeux sportifs,
- Eveiller la curiosité en stimulant l'observation, l'utilisation des cinq sens,
- Découvrir et observer la nature,
- Découvrir sa région, son passé et ses richesses naturelles.

## III. Les moyens d'atteindre ces objectifs

## Des activités adaptées et diversifiées

Un sens est donné aux activités grâce à l'existence d'un fil conducteur (thème). Les activités et le plan des journées sont affichés au bureau de la chef de plaine.

- Pour les 3-5 ans : activités multisports, psychomotricité, utilisation d'éléments de la nature pour réaliser des bricolages, animations musicales, jeux sensoriels, danse, ...
- ➤ <u>Pour les 6-8 ans</u> : activités multisports (courses, relais, natation, danse,...), rencontre d'artisans de l'entité, jeux de piste, ...
- Pour les 9-12 ans: Sports d'équipe (basket, volley-ball, football, hockey, base-ball), sports d'orientation (parcours fléchés, courses d'orientation, parcours vita, jeux de piste,...),...

## Aspect pédagogique

- > Un encadrement assuré par un coordinateur qualifié,
- > Une équipe pédagogique composée d'animateurs brevetés (minimum 1/3) et de non-brevetés,
- ➤ Des groupes d'enfants composés en fonction de l'âge (groupe 3-5 ans, 6-8 ans et 9-12 ans) et d'objectifs de liens sociaux et culturels (groupes composés d'enfants issus de cultures et de milieux sociaux différents),
- Des règles d'encadrement pré-établies : lors des déplacements extérieurs à pied et en bus, à la piscine,...
- ➤ Une réunion préparatoire avant le début de la plaine pour exposer aux animateurs les objectifs pédagogiques, le règlement d'ordre intérieur, le rôle de chacun,
- > Des réunions pendant la plaine pour évaluer les activités de la semaine écoulée et pour aborder et solutionner les éventuels problèmes,
- ➤ Une réunion après la plaine pour évaluer celui-ci et pour éventuellement suggérer à l'administration communale des modifications qui pourraient optimiser les activités par rapport aux objectifs.

## Aspect logistique

- ➤ La plaine de vacances se déroule dans le bâtiment de l'école « Acomal », sis rue Lotard à Bernissart
- Des infrastructures adaptées qui permettent de faire face à toutes les conditions météorologiques : classes d'une école, terrains de sport en plein air (volley-ball, basket), centre omnisports du Préau (piscine, piste d'athlétisme, salles multisports couvertes)
- > Le matériel adapté aux différents âges est fourni par la Commune
- Un local spécifiquement dédié au repos et à la décompression,
- ➤ Un coin détente pour permettre aux enfants d'avoir un temps de repos après le repas. Des activités calmes et apaisantes (jeux de société, lecture,...) sont mises à disposition des enfants
- ➤ Un frigo pour y conserver les pique-niques amenés par les enfants (dans une boîte à tartines nominative)
- > Soutien logistique et financier de l'administration communale et du CPAS,
- > Soutien financier du Ministère de la Communauté française,
- ➤ Des partenariats opérationnels et/ou des synergies avec le Service Plan de Cohésion Sociale (PCS)...

# IV. Une méthodologie : l'écoute

Un projet pédagogique, c'est quelque chose qui doit s'adapter à la réalité de terrain, aux besoins et aux désirs des enfants et aux souhaits des parents,... Une des missions des animateurs/trices est de relayer ces besoins et ces désirs auprès des responsables de la plaine pour pouvoir améliorer l'accueil.

La fiche d'identification et de santé qui est complétée par les parents contient une question relative aux loisirs que l'enfant apprécie le plus. Dans la mesure du possible, l'équipe d'animation tiendra compte des réponses apportées à cette question tout en tenant compte également du fait que les activités proposées doivent être diversifiées et intéressantes du point de vue pédagogique.

Le travail avec des enfants ne laisse pas de place à l'improvisation : chaque activité doit être réfléchie, et doit permettre d'apprendre, de s'exprimer, de s'amuser, et de découvrir. C'est pourquoi il est demandé à chaque groupe d'animateurs de remettre des semainiers et des fiches d'activités en suffisance pour palier aux conditions climatiques et aux imprévus. Le/la chef de plaine se tient quotidiennement à la disposition des animateurs.

L'avis des enfants par rapport à l'organisation des journées, aux activités proposées, à l'ambiance,... font l'objet d'une attention particulière au sein de la plaine de vacances. Une

charte reprenant les règles de vie au sein de chaque groupe est créée et affichée par les enfants.

Le projet pédagogique, le règlement d'ordre intérieur et un modèle de fiche d'activité seront distribués à l'équipe d'animation avant le début de la plaine. Une réunion de l'équipe d'encadrement, qui se déroulera avant le début du camp, permettra aux animateurs d'apporter leurs commentaires et suggestions par rapport à ces documents.